

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée
date d'émission : 27/03/2015 - 14:02

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Musée du quai Branly, à l'attention de M. GODINHO Laura, 222 rue de l'Université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617000, Email : marches-publics@quaibrantly.fr, Fax : +33 156617138

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir d'adjudicateur : <http://www.marches.quaibrantly.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Etablissement public du musée du quai Branly, 222 rue de l'Université, F - 75007 Paris, URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=235205&orgAcronyme=f5i>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Etablissement public du musée du quai Branly, 222 rue de l'Université, F - 75007 Paris, URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=235205&orgAcronyme=f5i>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.3) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Evolution des matériels et logiciels téléphoniques et maintenance des installations téléphoniques

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Fournitures Achat

Lieu principal de livraison : Musée du quai Branly, 75007 Paris

II.1.3) L'avis implique : un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Le présent marché a pour objet le remplacement du système de téléphonie existant et des périphériques associés du musée du quai Branly, et la maintenance et l'entretien de ce système et de ces équipements de téléphonie.

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 32544000, 32545000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Le présent marché comporte une part forfaitaire et une part à commandes.

Les prestations rémunérées à prix global et forfaitaire et les prestations de la part à commande sont précisées à l'article 7 du CCAP n°2127.

Concernant la part forfaitaire, la décomposition du prix global et forfaitaire détaille le prix global et forfaitaire (DPGF).

Concernant la part à commandes, elle ne comporte pas de montant minimum mais un montant maximum de 70 000 euro(s) HT sur la durée totale du marché, périodes de reconduction comprises.

Les prix unitaires sont renseignés dans le bordereau des prix unitaires (BPU) joint en annexe 1 à l'acte d'engagement.

II.2.2) Informations sur les options

Options : Non

II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Nombre de reconductions éventuelles : 3

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) Conditions relatives au contrat****III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :****III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

Pour la part forfaitaire uniquement, en application des dispositions de l'article 87-V du code des marchés publics, une avance de 30 % (trente pour cent) du montant forfaitaire initial TTC du marché sera versée au Titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement et sauf si le montant initial du marché est inférieur à 50 000 (cinquante mille) euro(s) HT. Son montant ne pourra être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix.

En application de l'article 88 du code des marchés publics, le remboursement de cette avance s'effectuera dès que le montant des prestations exécutées atteindra ou dépassera 50 % du montant initial du marché. Le remboursement doit être terminé lorsque ce pourcentage atteint 80 % du montant TTC des prestations confiées au Titulaire au titre du présent marché.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, la forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 51-VI du Code des marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non**III.2) Conditions de participation****III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****III.2.2) Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Adéquation capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;

Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;

III.2.4) Marchés réservés : Non**SECTION IV : PROCEDURE****IV.1) Type de procédure****IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :****IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :****IV.2) Critères d'attribution****IV.2.1) Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Prix : 60
2. Valeur technique : 35
3. Développement durable : 5

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non**IV.3) Renseignements d'ordre administratif****IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :** 2015-MQB-2127-MA-00-00**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :** Non**IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif****IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

13/05/2015 à 17 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** Français.**IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :**VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :**

VI.3) Autres informations : Le présent marché est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique notifiée au titulaire avec un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire du marché.

Le titulaire ne pourra refuser la reconduction.

Le marché comporte deux options au sens du droit interne de la commande publique.

Option n°1 : Remplacement complet du réseau DECT, y compris la fourniture de 120 (cent-vingt) nouveaux terminaux DECT

Option n°2 : Intégration de l'ancien réseau DECT numérique existant et couplage au nouveau système de téléphonie réalisé dans le cadre de la solution de base

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>.

Les modalités de présentation des offres sont précisées à l'article 4 du règlement de la consultation n°2127.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr

L'établissement public du musée du quai Branly se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les candidats devront obligatoirement effectuer la visite du site. Les candidats devront adresser un courriel (caf-dmts@quaibrantly.fr) afin de prévoir une visite qui devra se dérouler au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.

Les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou d'un recours pour excès de pouvoir après la notification de la publication ou de la décision attaquée. Un recours contre le contrat signé peut donc être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative). La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article 40-1 du code des marchés publics n'a pas été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, . Tél : +33 144594400. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Fax : +33 144594646

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, . Tél : +33 144594400. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 27 mars 2015

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2765476**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP

Publication intégrale

Département : 75 - Paris

Classification CPF : 29

JOUE

Publication intégrale

MARCHÉS ONLINE

Publication intégrale

Département : 75 - Paris

Classification CPF : 29

DONNÉES DE FACTURATION MARCHÉS ONLINE

Pack Marchés Online

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)